



## LETTRE D'INFORMATION

### DG Droits humains et Etat de droit (DGI)

### Octobre 2023

#### CPT

En octobre 2023, le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a publié un rapport relatif à sa visite ad hoc effectuée en [Roumanie](#) du 19 au 30 septembre 2022, sur des établissements psychiatriques et des foyers sociaux.

Le Comité a également effectué trois visites de suivi en octobre 2023 : une visite périodique à [Malte](#) du 26 septembre au 5 octobre avec pour objectif d'examiner le traitement et les conditions de détention des personnes incarcérées et placées en rétention, ainsi que le traitement et les garanties accordés aux personnes privées de liberté par les forces de l'ordre ; une visite périodique en [Macédoine du Nord](#) du 2 au 12 octobre afin d'évaluer le traitement des personnes détenues dans des prisons, des patients hospitalisés dans des hôpitaux psychiatriques et des résidents hébergés dans un foyer social et d'examiner le traitement des personnes privées de liberté par la police ; et une visite périodique en [Ukraine](#) du 16 au 27 octobre pour examiner le traitement des personnes privées de liberté par la police et les garanties qui leurs sont accordées et la situation prévalant dans les établissements pénitentiaires, y compris ceux qui accueillent des personnes condamnées à perpétuité, ainsi que pour examiner la situation des personnes détenues dans les locaux de détention militaires.

#### Commission de Venise

La Commission a organisé la [78e réunion du Conseil des élections démocratiques](#) le 5 octobre et a tenu sa [136e session plénière](#) les 6 et 7 octobre, à Venise, adoptant/entérinant 18 avis concernant dix États.

En octobre, la Commission s'est engagée dans la préparation notamment des éléments suivants :

- **Arménie** – Avis conjoint avec la DGI sur le document conceptuel concernant la réforme du Comité d'éthique et de discipline de l'Assemblée générale des juges – demandé par le ministre de la Justice ;
- **Géorgie** :
  - Avis sur la loi sur le service d'enquêtes spéciales ;
  - Avis conjoint avec le BIDDH sur le projet d'amendements au Code électoral et au Règlement intérieur du Parlement ;
  - Avis conjoint avec la DGI sur les dispositions de la loi sur la lutte contre la corruption relatives au Bureau anti-corruption ;

- Avis sur les dispositions de la loi sur la protection des données personnelles relative au Service de Protection des Données Personnelles – tous les avis ont été demandés par le Président du Parlement ;
- **Kirghizistan** – Avis sur la loi portant des amendements aux certains actes législatifs (à la loi "sur les succursales (bureaux de représentation) des organisations à but non lucratif" et au Code pénal) – demandé par le ministre de la Justice ;
- **Kosovo**\*i - Avis sur les suites données aux précédents avis concernant la loi sur le conseil des procureurs – demandé par le Président de l'Assemblée ;
- **Liban** – Avis sur le projet de loi relatif au pouvoir judiciaire administratif – demandé par le ministre de la Justice ;
- **République de Moldova** – Avis conjoint avec le BIDDH sur les suites données à l'avis conjoint sur les amendements au Code électoral et autres lois connexes concernant l'inéligibilité des personnes liées à des partis politiques déclarés inconstitutionnels – demandé par le Président du Parlement ;
- **Ukraine** – Mémoire *amicus curiae* concernant les sanctions accessoires à une sanction administrative – demandé par le Président de la Cour constitutionnelle ;
- Etude relative à l'avis intérimaire sur l'article 49.3 de la Constitution **française**.

Le 24 octobre, la Présidente de la Commission de Venise, Mme Claire Bazy Malaurie, s'est adressée à la [45e session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe](#), tenue à Strasbourg, **France**.

En outre, des représentants de la Commission de Venise ont accompagné la délégation d'observation des élections de l'APCE pour conseiller sur le cadre juridique des élections législatives tenues le 15 octobre en **Pologne**. La Commission a également coorganisé avec la Cour suprême du **Kirghizistan** la conférence internationale sur « [Justice pénale et droits de l'homme – tendances et défis émergents](#) », qui s'est tenue à Bichkek le 20 octobre. Enfin, du 23 au 26 octobre, M. Gianni Buquicchio, Président émérite/Représentant spécial de la Commission, et Mme S. Granata-Menghini, Secrétaire de la Commission, ont participé à [l'Assemblée générale annuelle du Forum des juges en chef d'Afrique australe et orientale \(SEACJF\)](#), tenu à Arusha, **Tanzanie**.

## Registre des dommages pour l'Ukraine

Le Registre des dommages pour l'Ukraine poursuit ses travaux, recrutant du personnel (des postes juridiques vacants aux grades A1/A2 et A4 ont été mis au concours externe sur le site web du CdE, et d'autres avis de vacance sont à venir) et mettant en place ses organes, ses fonctions et ses installations. Il s'agit notamment de la préparation active de la troisième réunion de la Conférence des Participants, qui se tiendra les 16 et 17 novembre à Strasbourg. Le point principal à l'ordre du jour de cette réunion sera la nomination des membres du Conseil du Registre. Étant donné que le Registre sera entièrement numérique, un temps considérable est consacré à la recherche de solutions informatiques pour garantir que les demandes d'indemnisation sont correctement reçues. Parallèlement, des locaux pouvant potentiellement servir de bureau permanent au Registre à La Haye ont été identifiés et des négociations avec le bailleur sur un accord de location sont en cours.

Le Directeur exécutif, M. Markiyanyan Kliuchkovskiy, a participé à la Semaine du droit international aux Nations Unies à New York, où il a eu une série de réunions bilatérales visant à encourager les États qui ont soutenu la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies "Agression contre l'Ukraine: recours et réparation" à rejoindre le Registre. Le Registre a également organisé un événement parallèle avec la République tchèque, les Pays-

Bas et le Royaume-Uni, avec une présentation sur les activités du Registre et des possibilités pour les non-membres du CdE de devenir des Participants ou des Membres associés de l'Accord partiel élargi.

Le Directeur exécutif et d'autres membres du personnel du Registre ont effectué des missions et participé à diverses réunions en Europe pour faire connaître le Registre, présenter son travail et son mandat, et discuter des prochaines étapes vers un mécanisme d'indemnisation.

## Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

La **Journée européenne de la justice** s'est déroulée le 25 octobre avec des événements dans plusieurs Etats membres ([publication de la CEPEJ](#)). Lors de [la conférence du CCBE](#) organisée à cette occasion, la Secrétaire Générale a souligné dans son [discours](#) les travaux de la CEPEJ relatifs à l'utilisation de l'IA dans la justice. Le Commissaire européen à la Justice a souligné le rôle crucial de la formation juridique et du programme HELP du Conseil de l'Europe.

**CEPEJ** : le prix européen 2023 « [Balance de cristal de la justice](#) » a été décerné au projet « *Kids in Court Game (KiCGame)* » de **Chypre**. Les groupes de travail de la CEPEJ se sont réunis - sur la [gestion du temps judiciaire](#) (en se concentrant sur la pondération des affaires dans les parquets), sur la [qualité de la justice](#) (en se concentrant sur l'opérationnalisation des principes de la [Charte éthique](#) européenne), sur [l'évaluation des systèmes judiciaires](#) (préparation du cycle d'évaluation 2024) et sur la [cyberjustice et l'intelligence artificielle](#) (projet de lignes directrices sur les « modes alternatifs de résolution des litiges en ligne »). La CEPEJ a [présenté ses travaux sur la pondération des affaires](#) lors d'un colloque sur la charge de travail des juges à la Cour de cassation française.

**Programme HELP** : des cours ont été lancés, notamment sur [l'interdiction des mauvais traitements](#) au **Monténégro**, [l'éthique pour les juges, les procureurs et les avocats](#) en **Albanie**, [la protection des données et des droits à la vie privée et le droit de la famille](#) en **Bosnie-Herzégovine** ; dans le cadre de projets financés par l'UE et le Conseil de l'Europe : [Violence à l'égard des femmes](#) en **Italie**, **Espagne** et **Lettonie**, Cybercriminalité en **Hongrie**, **Irlande** et **République de Moldova** et Crimes de haine en **Roumanie**. Un séminaire sur le [raisonnement judiciaire](#) a été organisé pour les juges **italiens**.

Dans le cadre d'autres **projets de coopération** (non exhaustif) : Le projet [TJENI](#) a tenu sa [conférence annuelle](#) à **Oslo** et a discuté de l'*open data* dans le domaine de la justice. Un nouveau « [document d'orientation sur les règles pénitentiaires européennes](#) » a été élaboré dans le cadre du projet conjoint UE/CdE « The European NPM Forum » et présenté lors du [séminaire en ligne de l'EuroPris sur les normes non contraignantes](#). Une table ronde a été organisée sur la [situation des droits humains dans les forces armées](#) en **Arménie**. **Géorgie** - [campagnes de sensibilisation sur l'aide juridique gratuite](#), [conférence internationale sur la justice réparatrice](#) ; **République de Moldova** - [conférence de lancement d'un nouveau projet commun sur la réforme de la justice](#) ; **Monténégro** - [table ronde sur la recevabilité des communications cryptées dans les procédures pénales](#) ; **Türkiye** - plusieurs forums de discussion pour les professionnels du droit dans tout le pays; **Ukraine** - visite officielle au Conseil de l'Europe d'une [délégation](#) d'organes disciplinaires du parquet, [formations](#) pour la police nationale et le service de sécurité sur les normes de la CEDH, [présentation de la mise en œuvre des recommandations du rapport spécial du médiateur sur les droits des personnes touchées par la guerre](#).

**Abolition de la peine de mort** : en amont de la Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, le Directeur Général a présenté aux Délégués des Ministres 5 axes d'actions visant à mettre en œuvre la déclaration de Reykjavik en ce qui concerne l'abolition de la peine de mort, et une série de [décisions](#) a été adoptée. Le coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort a échangé d'une part le 5 octobre avec une délégation de la Commission intergouvernementale sur les droits humains de l'ASEAN (AICHR) et le 3 octobre avec les participants à une formation pour soutenir l'action pour la participation démocratique des jeunes au Belarus basé sur les standards du Conseil de l'Europe. Un espace virtuel d'échanges a été créé sur la plateforme HELP pour les participants à la formation au plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort qui a eu lieu en juin dernier au CEJ.

## Exécution des arrêts de la Cour européenne des DH

Le Service de l'exécution des arrêts de la CEDH a effectué une mission en **Slovénie** pour discuter avec des représentants du parquet, du Ministère de la Justice et du Ministère des Finances de l'exécution des affaires concernant l'absence de recours effectif pour contester ou demander réparation pour les mesures extraordinaires de la banque nationale en 2013-2014, annulant les actions et obligations des requérants (affaire Pintar), et concernant une violation du droit à un procès équitable en raison de la reconnaissance de jugements étrangers rendus dans le cadre d'une procédure inéquitable (affaire Dolenc). En outre, la délégation a rencontré les membres de l'unité de projet pour la coordination de l'exécution des arrêts de la Cour au Ministère de la Justice et a assisté à une réunion du groupe de travail interministériel pour la coordination de l'exécution des arrêts de la CEDH.

Le Service a effectué une mission en **Pologne** pour discuter des affaires concernant l'indépendance judiciaire avec les représentants du Bureau de l'Agent du Gouvernement et pour rencontrer le représentant de la Représentation de la Commission européenne à Varsovie. La délégation a participé au 14e Séminaire sur les droits de l'homme à Varsovie, consacré au thème « Les droits de l'homme dans les situations de crise : transformer des circonstances difficiles en opportunités », avec la participation du Directeur Général des droits humains et de l'État de droit, en présentant des informations sur les défis liés à l'exécution des affaires contre la Fédération de Russie.

Le Service a participé à un séminaire organisé à **Bucarest** pour le lancement du cours HELP sur la lutte contre les crimes de haine (adaptation nationale pour les procureurs) dans le cadre du soutien apporté par plusieurs entités du Conseil de l'Europe (HELP, SOGI et RTT) à l'exécution, par la Roumanie, des affaires concernant l'impunité pour les crimes de haine.

Le Service a rencontré la Commission de qualification et de discipline des procureurs, le Conseil des procureurs et le Bureau du Procureur général **d'Ukraine**. L'échange a porté sur les progrès réalisés et les mesures en suspens requises pour la pleine mise en œuvre du groupe d'affaires Lutsenko, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'indépendance du ministère public et de l'autonomie des procureurs, ainsi que le fonctionnement de ses organes disciplinaires et d'autorégulation.

## Droits sociaux



Le **5 octobre 2023**, le Président du [Comité gouvernemental](#) et des membres du Secrétariat ont rencontré des représentants du gouvernement britannique pour discuter du suivi de certaines conclusions du [Comité européen des droits sociaux](#). Il s'agissait du premier exemple de dialogue renforcé indiqué par le Comité des Ministres dans les décisions de réforme du système de la [Charte](#)

[sociale européenne](#).

"La [Charte sociale européenne](#) révisée est un instrument clé pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale" a déclaré Aoife Nolan, présidente du [Comité européen des droits sociaux](#), dans un [communiqué](#) publié le **17 octobre**, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Le [Comité européen des droits sociaux](#) (CEDS) s'est réuni du **16 au 20 octobre 2023**, à Strasbourg. Il a examiné les rapports des États parties en vue de la préparation des conclusions 2023 et a adopté un certain nombre de [décisions](#) concernant les réclamations collectives, tant en ce qui concerne leur recevabilité que le bien-fondé.

La présidente du CEDS, Aoife Nolan, a tenu un [échange de vues](#) avec le Comité des Ministres le **18 octobre**. Elle a informé les Délégués des ministres des principales activités et réalisations du CEDS au cours de l'année écoulée, notamment dans le cadre des procédures de [rapport](#) et des [réclamations collectives](#). Elle a également abordé les développements actuels et les défis liés à la protection des droits sociaux en Europe en général et au suivi du CEDS en particulier.

Le **19 octobre**, le Département des droits sociaux a co-organisé avec le Réseau académique sur la Charte sociale européenne (RACSE) un [événement](#) pour présenter le projet et le livre "Commentaire sur la Charte sociale européenne". La présentation a été suivie d'un débat sur la crise du coût de la vie avec la participation d'universitaires, des spécialistes dans le domaine et des membres du CEDS. L'événement a été retransmis en direct et son enregistrement est maintenant disponible.

## Police, détention, drogues et addictions

### Groupe Pompidou

La 2<sup>e</sup> réunion du groupe d'experts sur les nouvelles formes de dépendance a été organisée en ligne le 2 octobre. L'objectif de cette réunion était de discuter du projet de rapport initial sur les "Risques et préjudices associés aux jeux d'argent et de hasard en ligne et aperçu des réponses actuelles" préparé par le groupe et de définir les prochaines étapes du travail du groupe.

Du 3 au 5 octobre, la troisième visite d'étude du Groupe de coopération de l'Europe du Sud-Est sur le développement de systèmes complets de traitement de la toxicomanie (PRISEE) dans les prisons a été organisée à **Chisinau, en République de Moldova**. Des décideurs politiques et des praticiens travaillant sur des programmes de traitement de la toxicomanie en milieu carcéral, nommés au sein de ce groupe, ont participé à cet événement, en provenance de 14 États membres du Groupe Pompidou.

Le module III du cours exécutif sur la politique des drogues 2023 a eu lieu à **La Valette, à Malte**, du 10 au 13 octobre 2023. Ce module était axé sur la pratique : comment suivre et évaluer les politiques, comment communiquer efficacement pour obtenir de meilleurs résultats et comment faire partie du changement. Connaissances théoriques et expériences pratiques partagées par des experts internationaux, discussions intensives, visites d'étude dans les services de santé maltais - un programme riche qui a culminé lors de la cérémonie de remise des diplômes où 22 participants ont reçu le certificat en gestion avancée des politiques de drogues par l'International Drug Policy Academy.

Les réunions plénières et techniques annuelles du Groupe de coopération des aéroports de l'Europe du Sud-Est ont eu lieu à **Zagreb**, les 18 et 19 octobre 2023, sous l'égide des autorités croates. Les membres permanents du groupe, des officiers de police et des douaniers travaillant dans les aéroports de la région sur des enquêtes liées à la drogue,

provenant de 11 pays et du Kosovo\*, ont échangé des informations sur les tendances récentes, les modes opératoires et des études de cas sur le trafic de drogue.

La première réunion du groupe d'experts reconstitué sur les droits humains et la politique en matière de drogues a eu lieu les 19 et 20 octobre à **Paris**. Le groupe a procédé à un premier examen de l'utilisation de l'outil d'auto-évaluation de la conformité des politiques en matière de drogues avec les droits humains. En outre, le travail de préparation de nouvelles lignes directrices sur le sujet a été entamé.

### **Coopération policière et privation de liberté**

En **Slovénie**, une équipe de formateurs encadrée par le Conseil de l'Europe a dispensé une [première série de formations](#) sous les auspices de l'administration pénitentiaire slovène à 14 membres du personnel nouvellement recrutés dans 8 prisons sur la gestion de la parentalité par les détenus, la sécurité dynamique, la communication, la gestion des conflits, les règlements pénitentiaires internes et l'application des sanctions pénales, ainsi que la fouille avant une visite à un détenu.

Du 3 au 5 octobre, une délégation de six membres du département des soins de santé des prisons du ministère de la Santé du **Kosovo\*** a [exploré les meilleures pratiques finlandaises](#) en matière d'ergothérapie pour les détenus souffrant de troubles mentaux. La visite a également permis de tirer des enseignements plus généraux des homologues finlandais sur les soins de santé dans les prisons, la santé mentale et la réadaptation.

Le 9 octobre, l'établissement pénitentiaire d'Abovyan en **Arménie** a organisé une [session de sensibilisation](#) pour marquer la Journée mondiale de la santé mentale. Le manuel « Compétences et connaissances spécialisées pour les psychologues et psychiatres travaillant dans les établissements pénitentiaires » élaboré par le Conseil de l'Europe a été présenté à cette occasion. Une partie de la session a été consacrée à fournir aux détenus des conseils sur la manière de s'occuper de leur propre santé mentale.

Du 17 au 19 octobre à Bucarest (**Roumanie**), 16 membres du personnel médical et non médical de 4 prisons ont été [formés pour former](#) leurs collègues à la gestion des détenus atteints de troubles mentaux. Le 19 octobre, en **Macédoine du Nord**, une [réunion de haut niveau](#), à laquelle ont participé les ministres de la Santé et de la Justice, a décidé de créer un groupe de travail pour coordonner les efforts visant à répondre aux besoins les plus urgents en termes de soins de santé dans les prisons, révélés par une analyse antérieure du Conseil de l'Europe : augmenter le nombre de personnels médicaux dans les prisons, renforcer la capacité de coordination du ministère de la Santé, et assurer une formation adéquate du personnel médical.

## **Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique**

### **Coopération intergouvernementale en matière de droits humains**

Le 24-26 octobre, le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits humains en situations de crise ([CDDH-SCR](#)) a participé au [14e Séminaire de Varsovie sur les droits humains](#) intitulé « Les droits humains dans les situations de crise : transformer les circonstances difficiles en opportunités », organisé par le Ministère des Affaires étrangères de Pologne sous les auspices de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe. Ensuite, lors de sa [5ème réunion](#), il a commencé à travailler sur un projet d'instrument juridique non contraignant sur la protection efficace des droits humains en situations de crise.

Le 6 octobre, la [Consultation des Parties](#) à la [Convention sur l'accès aux documents officiels](#) (Convention de Tromsø), lors de [troisième réunion](#) a élu son Président et sa Vice-présidente. Le 12 octobre, un [atelier](#) sur « Le droit d'accès aux informations détenues par l'Etat - les

normes du Conseil de l'Europe » a été organisé en marge de la Conférence de Varsovie sur la dimension humaine de l'OSCE/BIDDH.

### **Coopération juridique**

Le Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE) lors de sa 8<sup>e</sup> réunion (4-6 octobre) a parachevé le projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et son projet d'exposé des motifs. Ils seront examinés pour approbation par le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) et le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) lors d'une session conjointe le 16 novembre.

Le Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) lors de sa 6<sup>e</sup> réunion (17-19 octobre) a complété une première lecture du projet de convention visant à renforcer la protection de la profession d'avocat et examiné pour la première fois le texte du projet de rapport explicatif.

Le 19-20 octobre, le Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) a adopté l'Avis n° 18 (2023) sur les Conseils des procureurs en tant qu'organes clés de l'autonomie de gestion des procureurs. Cet Avis souligne le rôle des organes traitant de l'autonomie de gestion des procureurs dans la sauvegarde de l'indépendance institutionnelle des ministères publics et de l'indépendance fonctionnelle des procureurs individuels, et fournit une série de recommandations concernant leur statut, composition, compétences et fonctionnement. Il a également adopté deux études thématiques, respectivement sur la numérisation du travail des ministères publics et la coopération internationale, et sur un aperçu des Conseils des procureurs et d'autres organes traitant de l'autonomie de gestion des procureurs dans les États membres.

## **Société de l'Information – Lutte contre la criminalité**

### **Médias**



[Une campagne à l'échelle continentale pour la sécurité des journalistes](#) sous le slogan « Les journalistes comptent » a été lancée à Riga, **Letonie**, le 5 octobre, lors de la [conférence internationale](#) « La plume est plus puissante que l'épée ? Relever les défis d'aujourd'hui pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes », organisée en coopération avec la Présidence lettone du Comité des Ministres. Deux comités

d'experts se sont réunis pour examiner les documents de politique en préparation : une note d'orientation sur l'IA pour/par les journalistes et un rapport sur le financement durable des médias, rédigé par le Comité d'experts pour accroître la résilience des médias (5-6 octobre); et une future recommandation sur les SLAPPs/poursuites-bâillon par le Comité d'experts sur les poursuites-bâillon contre la participation publique, le 17-18 octobre.

### **Coopération sur la liberté d'expression**

Le régulateur des médias de **Serbie** (REM) a appliqué les capacités développées avec le soutien de l'action HFIII PROFREX dans le domaine de l'éducation aux médias, [en fournissant des connaissances, des compétences et des outils à 90 éducateurs préscolaires](#) lors des Journées ouvertes d'éducation aux médias. Le [projet PRO-M-FEX en Azerbaïdjan](#) a introduit un « programme sur le journalisme sensible aux conflits » dans quatre universités et a fourni à 20 professeurs les connaissances nécessaires pour intégrer efficacement le programme dans leurs méthodologies d'enseignement. Développé en collaboration avec des experts du Conseil de l'Europe et des professeurs azerbaïdjanais, il fait désormais partie

intégrante de leurs programmes de journalisme. Le projet a également organisé une formation pour 20 professionnels des médias, renforçant ainsi leurs compétences en matière de journalisme responsable dans les situations sujettes aux conflits.

## **Intelligence artificielle**



Deux événements ont été organisés lors de l'IGF 2023 à Kyoto, au **Japon** : sur « [Comment façonner l'intelligence artificielle pour garantir le respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques](#) », ouvert par le secrétaire général adjoint Bjørn Berge le 8 octobre ; et sur « [L'intelligence artificielle et l'environnement](#) » modéré par Patrick Penninckx, Chef du Service société de l'information, le 12 octobre 2023. Du 24 au 26 octobre, le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe a tenu sa 7e réunion plénière qui a été suivie d'une réunion des membres de son groupe de rédaction.

## **Protection des données**



Deux nouvelles ratifications pour la [Convention 108+](#) : le **Portugal** (18 octobre) et la **Hongrie** (19 octobre). Encore 8 ratifications avant son entrée en vigueur. Dans le cadre du [Partenariat numérique](#) du Conseil de l'Europe, l'Unité de Protection des Données a organisé un « Atelier de travail sur la Protection des Données et la Vie privée » regroupant des sociétés du secteur du numérique. La 6<sup>ème</sup> édition du [Prix Stefano Rodotà](#) a été lancée le 16 octobre. Le [Commissaire à la Protection des données du Conseil de l'Europe](#) a participé à [l'Atelier de travail des Organisations internationales en matière de protection des données 2023](#), co-organisé par INTERPOL et le Contrôleur européen de la protection des données, les 24-25 octobre.

## **Cybercriminalité**

Le [Bureau du programme de cybercriminalité](#) soutient plus de 40 activités impliquant les pays suivants : Albanie, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Barbade, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, République dominicaine, Équateur, Égypte, El Salvador, Géorgie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guyane, Hongrie, Israël, Italie, Jamaïque, Jordanie, Kosovo\*, Liban, Mexique, Malawi, Moldavie, Monténégro, Maroc, Macédoine du Nord, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Santa Lucía, Serbie, Singapour, Espagne, Suriname, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine. [Le Rwanda et São Tomé et Príncipe ont été invités à adhérer](#) à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité.

## **GRECO**



[Group of States against Corruption](#)

[Groupe d'États contre la corruption](#)

Le Comité statutaire du GRECO s'est réuni le 4 octobre sous la présidence du représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe, l'ambassadeur Sandy Moss, et a approuvé le budget du GRECO pour 2024. Le GRECO a publié le rapport d'évaluation sur [Chypre](#) et les deuxièmes rapports de conformité sur la [Macédoine du Nord](#) et les [Pays-Bas](#), tous relatifs au 5e cycle sur la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité dans les gouvernements centraux (hautes fonctions de l'exécutif) et les services répressifs. Dans le cadre de son travail de synergie avec les mécanismes internationaux d'évaluation par les pairs, le Secrétariat du GRECO a participé au Réseau OCDE-ACN à Paris, et le Président du GRECO s'est exprimé lors de la Conférence du Réseau européen pour l'éthique publique (ENPE) sur le renforcement de l'intégrité publique et la lutte contre l'influence indue dans les démocraties à Ljubljana.

## **MONEYVAL et le recouvrement d'avoir criminels**



MONEYVAL a effectué une visite dans la dépendance de la Couronne britannique de **Jersey** du 27 septembre au 10 octobre 2023, dans le cadre du 5e cycle d'évaluation de MONEYVAL. Un représentant du secrétariat a fait une présentation lors de la conférence générale annuelle du Forum des Registres d'entreprise, qui a réuni à Malte du 18 au 20 octobre des délégués de plus de 40 registres internationaux d'entreprises. Une délégation, comprenant la présidente de MONEYVAL, Mme Frankow-Jaśkiewicz, plusieurs membres de MONEYVAL et une délégation Secrétariat du Conseil de l'Europe, a participé à la réunion plénière et aux groupes de travail du Groupe d'action financière (GAFI), du 23 au 27 octobre 2023. Lors de cette réunion, le GAFI a mis à jour les déclarations identifiant les juridictions à haut risque et celles faisant l'objet d'une surveillance accrue en ce qui concerne 3 membres de MONEYVAL (**Albanie, Bulgarie, Gibraltar**). **L'Albanie** a été retirée de la liste car le GAFI a reconnu les progrès significatifs réalisés par le pays dans la résolution des défaillances stratégiques en matière de LBC/FT précédemment identifiées lors de leur évaluation mutuelle après une visite sur place réussie. Un avis de vacance de détachement est actuellement ouvert jusqu'au **30 novembre 2023** (voir : <https://bit.ly/45vPsxk>)

## **Criminalité économique et coopération**

- Des représentants des institutions bénéficiaires de 12 juridictions représentant l'Asie centrale, le sud de la Méditerranée, le Kosovo\* et leurs pairs de plusieurs États membres de l'UE ont participé à un atelier interrégional sur « Prévenir l'abus des actifs virtuels – outils et expériences comparatives contre la criminalité économique ».
- Les autorités albanaises ont bénéficié de conseils pour la finalisation du 4ème Rapport national d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, basé sur la méthodologie du Conseil de l'Europe.
- Les enquêteurs, procureurs et juges arméniens ont bénéficié d'une formation sur les enquêtes et poursuites dans les affaires de financement du terrorisme, organisée les 17 et 18 octobre 2023.
- Les autorités judiciaires et de poursuite en Azerbaïdjan ont bénéficié de conseils dans le domaine de l'amélioration des poursuites et du jugement des affaires de blanchiment de capitaux et de recouvrement d'avoirs.
- Des représentants de la Direction bulgare du renseignement financier au sein de l'Agence d'État pour la sécurité nationale, de l'Agence nationale des revenus et de la Commission de régulation des communications ont bénéficié d'une formation sur la surveillance basée sur les risques de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme des Secteur des Entreprises et Professions Non Financières Désignées.
- Élaboration de deux documents d'orientation pour la Banque nationale de Croatie sur a) l'évaluation des risques de financement du terrorisme dans ses secteurs supervisés, et b) les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme associés aux institutions de paiement et de monnaie électronique.
- Le Conseil supérieur de la magistrature de la République de Moldavie a reçu des conseils pour améliorer le cadre réglementaire interne en matière de responsabilité disciplinaire et d'évaluation des performances des juges-inspecteurs.
- Des représentants des autorités de surveillance de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et les forces de l'ordre d'Ukraine ont participé à un atelier virtuel sur la lutte contre le financement de la prolifération.
- Les praticiens représentant la cellule de renseignement financier, le service de sécurité et le bureau du procureur général d'Ukraine ont bénéficié d'une formation avancée sur le renseignement open source.

## **Droit pénal**

La quatrième et dernière réunion du [Comité d'experts sur les crimes de haine](#) (PC/ADI-CH) a eu lieu du 4 au 6 octobre 2023 à Strasbourg, pour finaliser le projet de Recommandation sur la lutte contre les crimes de haine et son Exposé des motifs.

Les projets de textes seront soumis au Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) et au Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) en novembre 2023.

Le Bureau du **CDPC** s'est réuni les 5 et 6 octobre au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris (**France**). Il a discuté des travaux en cours menés par ses sous-comités permanents (PC-OC et PC-CP) ainsi que par ses autres organes ad hoc (les comités d'experts sur les crimes de haine, sur la protection de l'environnement par le droit pénal et sur l'intelligence artificielle et le droit pénal ; ainsi que du Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants). Il a également discuté des activités futures du CDPC et pris note des travaux d'autres organes du Conseil de l'Europe relevant de son domaine de compétence.

Le **PC-CP** a tenu sa [réunion plénière](#) du 10 au 12 octobre à Paris. Les délégués ont examiné un projet de Recommandation CM sur les aspects éthiques et structurels de l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation et un projet de Recommandation CM sur la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux et la promotion d'une santé mentale positive par les services pénitentiaires et de probation.

La Secrétaire du PC-CP ainsi que plusieurs membres du PC-CP GT ont fait partie des principaux orateurs de la 25e Conférence de l'Association internationale des prisons et des services correctionnels - ICPA (22-27 octobre, Anvers, **Belgique**). [La conférence](#) a réuni 900 participants et un certain nombre de sujets importants ont été discutés. Le rôle du Conseil de l'Europe dans le domaine des prisons et de la probation a été reconnu et salué par plusieurs intervenants.

Le **PC-ENV** a tenu sa 2ème réunion du 16 au 18 octobre 2023 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. La réunion a été marquée par l'ouverture des négociations formelles sur le projet de Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal. M. Šimon Pepřík (**République tchèque**), Président du PC-ENV, a souhaité la bienvenue aux membres du Comité et les a invités à fournir des commentaires généraux sur le projet de Convention puis à procéder à la première lecture des articles 1 à 30. Les représentants de la Commission européenne ont présenté leur mandat représentant 25 États membres de l'UE.

Le projet de Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal a été présenté par le Secrétariat du CDPC et généralement bien accueilli par les membres du PC-ENV, qui ont suggéré des amendements et identifié les thèmes nécessitant des analyses ultérieures dans le cadre des travaux à venir. Suite à cette 2ème réunion, les commentaires et les suggestions de modifications émis par les délégations seront compilés et distribués au PC-ENV dans une mise à jour du projet de Convention, formant ainsi une base pour les négociations futures.

La 3ème réunion du PC-ENV se tiendra du 27 au 29 février 2024 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elle sera consacrée aux négociations en première lecture des articles restants et à un débat sur les questions soulevées lors de la 2ème réunion.

## **MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels**

Une réunion bilatérale avec **INTERPOL** a eu lieu pour renforcer les synergies entre les deux organisations internationales et encourager l'adhésion de pays tiers à la [Convention MEDICRIME](#) (11 octobre). Le 24 octobre, la [République slovaque](#) est devenue le 19ème pays à signer la [Convention MEDICRIME](#). Le [Comité des Parties](#) à la [Convention du Conseil](#)

[de l'Europe contre le trafic d'organes humains](#) a organisé sa 4<sup>ème</sup> réunion plénière (25-26 octobre). Le Comité a notamment adopté le rapport de profil-pays et le thème de son premier cycle de suivi : les mécanismes de prévention et de sensibilisation pour lutter contre le trafic d'organes humains. [L'Azerbaïdjan](#) a signé la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle (30 octobre). La [Convention de Nicosie](#) a été promue lors de la réunion du réseau informel de forces de police et d'experts dans le domaine des biens culturels organisée en **Espagne** (24-26 octobre).

### **Lutte contre le terrorisme**

En octobre, le Bureau du Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT) a tenu sa 11<sup>ème</sup> réunion. Les groupes de travail du CDCT préparant les pratiques comparatives sur l'utilisation des informations recueillies dans les zones de conflit comme éléments de preuve dans les procédures pénales ainsi que les lignes directrices à l'intention des autorités publiques et du secteur privé sur la préparation et les réponses aux situations d'urgence en cas d'attentat terroriste se sont également réunis.

La réunion du Bureau du CDCT s'est concentrée sur les décisions stratégiques concernant la préparation de la 11<sup>ème</sup> session plénière du CDCT, notamment la poursuite des négociations formelles sur la définition paneuropéenne du terrorisme. Les groupes de travail susmentionnés ont examiné les projets de textes des deux futurs documents du CDCT.

Les lignes directrices sur la préparation et les réponses aux situations d'urgence en cas d'attentat terroriste devraient être finalisées d'ici la fin de l'année et les travaux sur les pratiques comparatives concernant l'utilisation d'informations recueillies dans des zones de conflit comme éléments de preuve dans des procédures pénales se poursuivront au cours du premier semestre 2024.

---

<sup>i</sup> \* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.